

Mairie de Retiers

Commune de Retiers

Les **services** de la Mairie de Retiers sont composés en plusieurs services permettant d'accompagner les administrés dans leurs différentes démarches ;

- **Accueil** : vous oriente vers le service compétent
- **Etat civil, cimetière, élection** : démarches concernant naissance, mariage, décès, la gestion et l'accompagnement des inhumations ainsi que toutes les questions liées à la liste électorale
- **Urbanisme** : déclaration de travaux, permis de construire, renseignements d'urbanisme...
- **Affaires sociales et affaires scolaires** : demande de logement, aides financières, démarches administratives et inscription à l'école maternelle et élémentaire publique
- **Service technique** : problèmes liés à la voirie, animaux errants, arrêtés de déménagement...

=>Retrouvez tous les services [ici](#)

19 Rue Georges Clémenceau

02 99 43 51 41

mairie□retiers fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi - mardi - mercredi et vendredi :

9h - 12h et de 14h30 - 17h

Jeudi :

9h - 12h

Samedi (sauf juillet et août) : Permanence Etat-Civil

9h - 12h

rgba(255,255,255,1)